



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance ordinaire** du conseil municipal local tenue le **lundi 13 mai 2019** à la salle municipale de Saint-Gabriel-de-Valcartier conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

Maire: Brent Montgomery  
Conseillers : Raymond Bureau  
David Hogan  
Thomas Lavallee  
Shelley MacDougall  
Dorothy Noël

Absence : Maureen Bédard

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Brent Montgomery.

Également présents :  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière : Joan Sheehan  
Directrice générale adjointe et  
secrétaire-trésorière adjointe : Heidi Lafrance  
Responsable des travaux publics, des  
bâtiments et des parcs : Dany Laberge

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

À 19 h 30, M. le Maire déclare l'ouverture de la séance.

À 19 h s'est tenue une consultation publique concernant le point suivant :

11.3. Usage conditionnel – lot 5 213 051 commerce de soudure

Le procès-verbal de cette séance fait partie intégrante du présent procès-verbal.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

01-05-19

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé ci-dessous. Aucun sujet n'est ajouté.

**1. Ouverture de la séance**

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**3. Adoption des procès-verbaux**

3.1. Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2019

**4. Période de questions**

**5. Correspondance générale et affaires se rapportant aux séances précédentes**

**6. Avis de motion et règlements**

6.1. Avis de motion concernant le règlement no 223 Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés

6.2. Dépôt du premier projet de règlement no 223 Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés

**7. Administration**

**8. Finances**

- 8.1. Comptes fournisseurs pour le mois d'avril
- 8.2. Aide financière à l'Association des propriétaires du Sommet Bleu pour une étude de municipalisation des rues
- 8.3. Bourses pour la remise des diplômes à l'école Dollard-des-Ormeaux

**9. Sécurité publique**

- 9.1. Rapport d'activités de la CAUCA pour avril 2019

**10. Travaux publics et hygiène du milieu**

- 10.1. Rapport du Responsable du Service des travaux publics
- 10.2. Octroi du contrat pour l'entretien estival des terrains municipaux (fertilisant)
- 10.3. Appel d'offres par invitation pour des travaux d'enlèvement et de remplacement d'une section du platelage en bois du pont Clark

**11. Urbanisme et environnement**

- 11.1. Rapport des permis délivrés pour le mois d'avril 2019
- 11.2. Rapport de l'inspecteur municipal
- 11.3. Usage conditionnel – lot 5 213 051 commerce de soudure
- 11.4. Dérogation mineure – lot 6 274 160

**12. Loisirs, culture et vie communautaire**

- 12.1. Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs

**13. MRC et dossiers régionaux**

**14. Affaires diverses**

**15. Levée de la séance**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

---

02-05-19

**3.1 Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2019**

Les membres du conseil ont reçu, dans les délais fixés par la loi, le procès-verbal de ladite séance; la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Thomas Lavallee

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter et de signer le procès-verbal du 1<sup>er</sup> avril 2019.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

Le maire Brent Montgomery invite les citoyens présents à poser des questions sur les sujets qui les intéressent.

**5. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE ET AFFAIRES SE RAPPORANT AUX SÉANCES PRÉCÉDENTES**

---

***Demande à la Commission de protection du territoire agricole concernant les lots 2 195 096P et 2 195 094P appartenant à la Municipalité :***

En octobre 2018, la Municipalité a fait une demande d'utilisation autre que l'agriculture à la CPTAQ pour réaliser un lien cyclable entre la Ville de Lac-Delage et la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier sur les lots 2 195 096P et 2 195 094P. Dans une correspondance datée du 5 avril 2019, la Commission informe la Municipalité qu'aucune autorisation n'est requise pour ce projet, car ces lots bénéficient d'un droit acquis.

***Contrôle biologique des insectes piqueurs :***

Dans une correspondance datée du 3 mai 2019, la compagnie Conseillers Forestiers Roy

informe la Municipalité que les traitements débiteront le 6 mai. Il s'agit de la dernière année du contrat avec Conseillers Forestiers Roy.

## **6. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**

---

### **6.1. Avis de motion concernant le règlement no 223 Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés**

Monsieur Thomas Lavalée, conseiller, donne Avis de motion qu'un règlement portant le no 223 Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés sera présenté pour adoption à une séance subséquente du conseil.

### **6.2. Dépôt du premier projet de règlement no 223 Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés**

Considérant qu'un avis de motion de ce règlement a été donné séance tenante, soit le 13 mai 2019;

Considérant qu'une copie du présent projet de règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard 72 heures avant la séance et que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement;

Considérant que la secrétaire-trésorière mentionne l'objet dudit projet de Règlement et sa portée, séance tenante;

Considérant que des copies du projet de règlement étaient à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

Le Règlement no 223 sera adopté à une séance ultérieure.

## **7. ADMINISTRATION**

---

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

## **8. FINANCES**

---

03-05-19

### **8.1 Comptes fournisseurs pour le mois d'avril**

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois d'avril 2019;

ATTENDU QUE les élus ont eu l'occasion de poser leurs questions;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses du mois sont disponibles, tel que certifié par la secrétaire-trésorière;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois d'avril 2019 totalisant la somme de 116 026,85 \$, laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

04-05-19

### **8.2 Aide financière à l'Association des propriétaires du Sommet Bleu pour une étude de municipalisation des rues**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accorder une aide financière pour réaliser une étude par une firme d'ingénieur pour la municipalisation des rues du développement Sommet Bleu afin de connaître les coûts pour construire les rues selon les normes de construction de la Municipalité. Celle-ci s'engage à payer 50% des coûts de l'étude jusqu'à concurrence de 10 000 \$ à

condition qu'au moins 67% des propriétaires du secteur soient en faveur de payer leur part de l'étude.

05-05-19

### **8.3 Bourses pour la remise des diplômes à l'école Dollard-des-Ormeaux**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accorder une bourse de 150 \$ à la classe des finissants de 2019 et d'accorder un montant de 50 \$ pour les bourses des classes pour les élèves du secondaire de l'école Dollard-des-Ormeaux.

## **9. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

---

### **9.1 Rapport d'activités de la CAUCA pour avril 2019**

Un total de 18 appels ont été reçus pendant le mois d'avril 2019 :

|   |                           |
|---|---------------------------|
| 5 | Médical                   |
| 5 | Accident                  |
| 0 | Alarme incendie           |
| 2 | Fausse alarme             |
| 4 | Divers                    |
| 2 | Travaux publics - urgence |

## **10. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU**

---

### **10.1 Rapport du Responsable du Service des travaux publics – M. Dany Laberge**

06-05-19

#### ***Remplacement de ponceaux rue Caroline :***

En février 2019, la Municipalité a octroyé un contrat à la firme Stantec pour la préparation des plans et devis, l'estimation des coûts, la procédure d'appel d'offres et l'analyse des soumissions pour le remplacement du ponceau de la rue Caroline. Afin de réaliser ces travaux, des relevés d'arpentage doivent être réalisés.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De mandater la firme GPLC Arpenteurs-géomètres afin de réaliser des relevés d'arpentage pour le projet de remplacement du ponceau de la rue Caroline. Ces travaux sont estimés à 2 500 \$.

#### ***Rapport sur les inondations printanières :***

20, 21 et 22 avril : Le niveau de la rivière a monté considérablement causant des débordements particulièrement sur la rue Clément. Le Service des travaux publics et le Service de sécurité incendie ont assuré la surveillance de la rivière pendant cette période. Aucun événement majeur n'a été constaté.

27 avril : La rivière Neilson a débordé sur la rue Caroline causant des dommages mineurs sur l'accotement.

07-05-19

#### ***Stabilisation des berges de la rivière Jacques-Cartier sur le chemin Redmond :***

Dû à la crue printanière dans la rivière Jacques-Cartier, une section de berge en bordure du chemin Redmond a été érodée par le courant. Des signes de tassement ont commencé à se manifester dans l'accotement du chemin Redmond sur un tronçon d'une distance de quelques dizaines de mètres. Afin d'éviter que cette situation s'aggrave, la Municipalité désire s'adjoindre des services d'une firme professionnelle afin d'explorer les différentes avenues possibles qui permettront de sécuriser la stabilité du chemin Redmond.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

APPUYÉ PAR le conseiller David Hogan

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De mandater la firme Stantec pour déterminer l'étendue des travaux, évaluer la sécurité, déterminer des solutions et estimer les coûts des travaux, coordonner auprès des organismes impliqués (MELCC, Sécurité publique, etc.) et élaborer et présenter un plan de travail. Le budget pour ce projet est évalué à 7 500 \$ plus les taxes. Cette firme possède le degré d'expertise nécessaire et a offert des services de qualité à la Municipalité dans le passé.

**Borne incendie sur John-Neilson :**

Une borne incendie sur la rue John-Neilson a dû être condamnée due à un glissement (9 pouces en 14 ans). Ceci ne cause aucun préjudice au niveau de la sécurité incendie compte tenu qu'il y a plusieurs bornes incendie dans ce secteur. Une étude plus approfondie devra être réalisée avant la remise en fonction.

**Épandeur à sable :**

Un épandeur à sable de marque Normand pour mettre sur le chargeur afin de sabler le sentier pédestre en période hivernale. Cette dépense estimée à 5 000 \$ a été approuvée lors de l'adoption du budget 2019.

**Projet de compteurs d'eau :**

L'installation de compteurs d'eau dans les fermes, commerces et institutions alimentés par le réseau d'aqueduc débutera dans la semaine du 20 mai. Les travaux devraient être terminés pour la fin du mois de juin.

**Stagiaires au Service des travaux publics :**

La Municipalité accueille présentement deux stagiaires non rémunérés du Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre Huron-Wendat au Service des travaux publics pour une période de 4 semaines, soit du 6 au 31 mai.

08-05-19

**10.2 Octroi du contrat pour l'entretien estival des terrains municipaux (fertilisant)**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'attribuer le contrat pour le programme de fertilisation granulaire, contrôle des herbes indésirables, aération et décompaction et semence sur les terrains municipaux à ÉcoVerdure au montant de 6 553,74 \$ incluant les taxes.

09-05-19

**10.3 Appel d'offres par invitation pour des travaux d'enlèvement et de remplacement d'une section du platelage en bois du pont Clark**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller Raymond Bureau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE procéder à un appel d'offres par invitation pour remplacer une section du platelage en bois du pont Clark. Deux prix seront demandés, soit l'exécution des travaux en 72 heures ou des travaux de nuit.

**11. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

---

**11.1 Rapport des permis délivrés pour le mois d'avril 2019**

Un total de six (6) permis ont été délivrés pour le mois d'avril 2019 :

|   |                         |
|---|-------------------------|
| 2 | Nouvelle résidence      |
| 1 | Rénovation              |
| 1 | Bâtiment complémentaire |
| 2 | Piscine                 |

## **11.2 Rapport de l'Inspecteur municipal**

### ***Brigade verte :***

Étant donné que la municipalité de Stoneham s'est retirée du projet de brigade verte, la Municipalité ne participera pas en 2019.

10-05-19

### **11.3. Usage conditionnel – lot 5 213 051 commerce de soudure**

Une consultation publique concernant une demande d'usage conditionnel avec conditions a précédé la séance du conseil régulière à 19 h. Le Maire Brent Montgomery a souhaité la bienvenue aux personnes présentes et a ensuite invité la directrice générale, Mme Joan Sheehan, à présenter la demande.

Trois représentants de la compagnie Soudure GP inc. étaient présents ainsi que deux résidents.

La compagnie Soudage GP inc. est une petite entreprise, plus artisanale qu'industrielle ayant cinq (5) employées. Ils utilisent la feuille d'acier inoxydable comme matière première qu'ils roulent et assemblent pour fabriquer des réservoirs. Dans ce même processus, ils usinent des pièces qui servent dans l'assemblage de ces réservoirs. Ils effectuent toutes les opérations de soudage avec le procédé GTAW (TIG) qui est un procédé très propre et sans projection. Cette compagnie effectuera un usage de type C-5 contraignant qui n'est pas autorisé dans la zone MX-1.

Après la présentation du projet, aucune question n'a été soulevée concernant l'application des conditions.

Les membres du conseil ont examiné la requête et par conséquent, la résolution suivante fut adoptée :

ATTENDU QUE le lot est d'une superficie de 2 000 mètres carrés;

ATTENDU QUE le lot est situé en zone Mx-1;

ATTENDU QUE le bâtiment commercial est déjà construit;

ATTENDU QUE le lot au nord est une résidence;

ATTENDU QUE le lot au sud est la base militaire;

ATTENDU QUE le lot à l'est est une résidence;

ATTENDU QUE le lot à l'ouest est un terrain vacant;

ATTENDU QUE la superficie du bâtiment actuelle (garage) est de 584 mètres carrés;

ATTENDU QUE la zone Mx-1 autorise les commerces;

ATTENDU QUE l'usage soudure est situé à l'intérieur du bâtiment;

ATTENDU QUE l'entreprise actuelle effectue de la soudure de façon complémentaire.

Les conditions pour le projet :

- Le bâtiment doit être conforme aux lois fédérale et provinciale pour un usage soudure;
- Aucun procédé de galvanisation n'est autorisé;
- Un écran visuel (ex. : haie) doit être installé et entretenu tel que précisé au plan d'implantation d'origine;
- Aucun entreposage extérieur n'est permis;
- Les travaux de soudure doivent être effectués à l'intérieur du bâtiment.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accepter l'usage conditionnel pour le lot 5 213 051 du cadastre officiel de Saint-Gabriel-de-Valcartier, et ce, selon les recommandations des conditions au conseil municipal par les membres du CCU.

11-05-19

**11.4 Dérogation mineure – lot 6 274 160**

Nouvelle construction résidentielle réalisée par Construction McKinley inc. La marge minimale exigée au règlement de zonage est de 15 mètres. À l'implantation terrain par l'arpenteur-géomètre, l'écurie a été implantée à 13.91 mètres. L'arpenteur-géomètre s'est aperçu de la localisation erronée de l'écurie au moment de la préparation du certificat de localisation.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR la conseillère Shelley MacDougall

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'accepter la demande de dérogation mineure formulée par VRSB arpenteurs-géomètres pour le lot 6 274 160, et ce, selon la recommandation du CCU.

**12. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

---

**12.1 Rapport de la directrice du Service des sports et loisirs – Mme Pamala Laberge**

Mme Laberge a déposé son rapport à la directrice générale avant la séance tenante. En voici un résumé :

**Terrain de jeux été 2019 – Animateurs :**

12-05-19

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'approuver les listes suivantes des animateurs pour le terrain de jeux 2019:

*Coordonnatrices (tâches et responsabilités partagées):*

Krissie Hogan  
Cynthia Laberge

*Animateurs pour les jeunes avec des besoins particuliers:*

Cynthia Durand  
Audrey Grenier  
Élodie Lauzon

*Animateurs :*

Jordan Lacourse  
Shelby Lacourse  
Alison McBain  
Saffron Lévesque  
Leanka Germain  
Karine Demeule  
Trevor Junior Thériault  
Samuel McCoubrey  
Benjamin McBain  
Nicolas Lévesque

Kelly Gagné  
Nathan Lachance  
Riley Jack  
Elizabeth McBain  
Noémie Durand  
Élodie Lacombe  
Marie-Ève Rochon  
Shannon Meehan  
Frédérique Picard Pelchat

*Pataugeoire :*

Zachary Sauvé  
Jenson Poon  
Bradley Sheridan

**Association des camps du Québec (ACQ) :**

Le terrain de jeux Saint-Gabriel-de-Valcartier est maintenant certifié par l'ACQ. Le programme de certification de l'ACQ comprend plus de 60 normes qui traitent des exigences et meilleures pratiques relatives à la sécurité, à l'encadrement, à la programmation, à l'environnement, à la santé et à l'alimentation.

**Transport pour le programme de Terrain de jeux 2019 :**

Attendu qu'un transport pour le programme de Terrain de jeux d'été 2019 sera requis pour une période de six (6) semaines, soit du 2 juillet au 9 août 2019;

Attendu que la compagnie Transport Richard Picard enr. a fourni ce service dans les années précédentes et que la Municipalité est entièrement satisfaite des services de cette compagnie;

En conséquence, Transport Richard Picard enr. sera invité à déposer une offre de services pour le transport des participants/résidents du programme 2019 de terrain de jeux d'été municipal.

**Musical Heritage in English-Speaking Quebec:**

La Municipalité et le Comité historique de Saint-Gabriel-de-Valcartier appuieront le projet « *Musical Heritage in English-Speaking Quebec* » de *Quebec Anglophone Heritage Network* pour aider à la planification de différentes activités locales incluant des performances musicales, de la danse, des ateliers, des démonstrations, séances d'écoute/visionnage et présentations. En complément aux heures de bénévoles du comité historique, la Municipalité offrira gratuitement une salle, lorsque disponible, un service de soutien et de la publicité. Le but de ce projet est de célébrer, promouvoir et documenter le patrimoine musical des communautés anglophones à travers la province.

**Protocole d'entente avec Vallée Jeunesse Québec inc. – Location terrain de soccer et programme connexion compétence :**

13-05-19

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le maire Brent Montgomery à signer pour et au nom de la Municipalité un protocole d'entente pour l'utilisation exclusive du terrain de soccer situé au 1895, boul. Valcartier, lot 4 704 970, du 13 mai 2019 au 1<sup>er</sup> octobre 2019 pour un montant de 6 000 \$ et la participation au programme connexion-compétence du 13 mai 2019 au 12 mai 2020 pour un montant de 4 000 \$.

**Soccer :**

À ce jour, 133 enfants sont inscrits au soccer pour la saison d'été 2019.

**Lancement du livre « Dans le bon vieux temps » :**

Le lancement du livre « Dans le bon vieux temps » se tiendra le 4 juin de 18h à 20h au Centre communautaire Valcartier. Les profits seront remis aux Habitations communautaires Valcartier.

**Programme d'aide financière en culture :**

14-05-19

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Dorothy Noël

APPUYÉ PAR le conseiller Thomas Lavalée

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'autoriser le dépôt du projet de restauration par le Centre de conservation du Québec d'une carte géographique ancienne datant de 1896 dans le cadre du programme d'aide financière versée par la MRC de la Jacques-Cartier « Entente de développement culturel et Fonds culturel régional » et d'autoriser la directrice du Service des sports et loisirs, Mme Pamala Laberge, à signer les documents relatifs au projet et à la demande.

**13. MRC ET DOSSIERS RÉGIONAUX**

La mairesse suppléante Shelley MacDougall informe les membres du conseil que la dernière séance du conseil des maires de la MRC a eu lieu le 17 avril 2019. Elle présente un résumé de la rencontre.



La prochaine séance du conseil des maires se tiendra le 15 mai 2019 à 19h au complexe de la MRC de la Jacques-Cartier à Shannon. Toute personne intéressée est invitée à y assister.

**Ville de Québec – R.V.Q. 2662, R.V.Q. 2748 et R.V.Q. 2767 :**

Conformément à l'article 109.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Ville de Québec a transmis à la municipalité des copies certifiées conformes des projets de Règlement R.V.Q. 2662, 2748 et 2767 adoptés à la séance du 15 avril 2019 modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement.

**14. AFFAIRES DIVERSES**

---

Aucun élément n'a été traité ce mois-ci.

**15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 20 h 55.

---

Brent Montgomery  
Maire

---

Joan Sheehan  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière